

Fiche R4-2 Etre proactif

Pourquoi :

Dans un contexte relativement anxiogène, les rumeurs, les idées fausses, les fantasmes, les inquiétudes et la défiance mutuelle se développent très vite : "*un silence égale une inquiétude*", "*une absence d'explication égale un fantasme*". Une démarche proactive permet de limiter ce risque, et de construire une pratique du dialogue. Elle aide ainsi à prévenir des crises (§ 4.8 p 49).

Elle démontre en outre auprès des populations l'intérêt apporté à leurs préoccupations et la volonté d'y répondre, ce qui est un facteur clé de construction de la confiance nécessaire à une bonne collaboration et ainsi à une gestion optimisée et durable.

Enfin, une démarche proactive permet d'intégrer au plus vite les apports des populations dans le traitement technique du site (§ 4.6 p 45).

Objectif : Anticiper et réagir très vite vis-à-vis des besoins d'information et/ou d'échanges, être et se montrer à l'écoute, afficher ce que l'on fait.

Remarque : La proactivité est l'affaire de tous et non du seul maître d'ouvrage ou des pouvoirs publics : la genèse de la défiance et des blocages est multipartite, et toutes les parties ont intérêt à des relations fluides.

Limite : Ne pas tomber dans l'angélisme : considérer les demandes en fonction des préoccupations en lien effectif avec le site.

Comment : 1^{er} niveau⁵¹ [sur 2 pages] (2^{ème} niveau dans certaines formes et modalités du Tableau 14 ci-après)

Comment	Qui	Quand
Etablir un dialogue « à froid », aller au devant des autres acteurs et établir une relation de confiance une pratique du dialogue avant que des problèmes n'apparaissent, ou que ne se développent des inquiétudes ou des fantasmes : « <i>Construisez la confiance avant qu'elle ne soit nécessaire</i> » (NICOLE, 2004).	Resp. acteurs Interv ^{ts} acteurs	Début de projet
Aller à la rencontre des autres parties. En particulier, <i>du côté du maître d'ouvrage</i> , le responsable du site/de l'implication des populations doit être très présent sur le terrain auprès des populations, à l'occasion des travaux sur site, de réunions et rencontres, de visites de site, au café ou auprès des commerçants, etc. (cf. Exemple 94 p 174).	Resp. & Interv ^{ts} , <i>surtout MO</i>	Début de projet et au delà

⁵¹ Cf. également la question de la réactivité du processus de concertation, « *recherchée en faisant appel à un nombre raisonnable d'experts locaux* » (Encadré 17 p 152).

Comment	Qui	Quand
S'afficher comme 100% à disposition, à l'écoute, ouvert et transparent, à travers notamment les moyens suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Formes et modalités d'échanges répertoriées dans le Tableau 14 ci-après. • Attitude dans les rencontres avec les personnes : par ex. rester un peu discuter, y compris sur des questions sans lien apparent avec le site pollué. • Délais très courts (1 semaine) pour les visites et rendez-vous. • « Donner systématiquement une réponse, dans un délais raisonnable, aux citoyens qui expriment une demande ou un besoin » (RESCUE, 2004). 	Resp. & Interv ^{ts} , surtout MO	Début de projet et au delà
Anticiper les enjeux et réactions à venir, à partir du recensement des acteurs, de leurs préoccupations, de leur contexte, et avec des personnes expérimentées, au niveau de chaque acteur ou du processus collectif d'implication : cf. Fiche R2-3 et Fiche R3-3.	Resp. acteurs Interv ^{ts} acteurs,	
Préparer des solutions aux préoccupations, et aux questions attendues : une absence de solution est anxiogène. Suivant le contexte, une solution peut être un plan d'étude, voire l'annonce (planifiée) d'une proposition de plan d'étude.	Resp. & Interv ^{ts} , MO & PP	
Anticiper et rassurer sur l'impact de travaux de diagnostic et de réhabilitation chez les particuliers, veiller à une remise en état impeccable voire à quelques améliorations en "extra" (Exemple 90 p 173). En particulier, être présent à l'ouverture (installation) du chantier, avant même le début des opérations de dépollution : Exemple 93 p 174.	Resp. et Interv ^{ts} , MO et BE	Lors d'une intervention sur site
Informer spontanément sur l'avancement, les questions entendues, les démarches, etc. via un affichage, une brochure, une lettre, des documents d'information générale sur les sols pollués (Annexe 7),... Ne pas surdoser toutefois (création d'anxiété).	Resp. & Interv ^{ts} , surtout MO	Tout au long du projet
Communiquer rapidement les premiers résultats des investigations, au moins à un groupe restreint, pour éviter toute suspicion de manipulation des résultats et de leur interprétation (« ils doivent être en train de gommer leurs données, arranger leurs rapports » : Responsable d'association).	Resp. MO	
Rencontrer de façon approfondie et suivie les personnes clés qui « feront l'opinion » sur la question : journalistes, passionnés, élus, ... Il s'agit de les informer et d'échanger avant qu'ils ne développent ou propagent des représentations mal informées.	Resp. acteurs	Début de projet et au delà
Rester spontané : l'imprévu sera courant, il faut pouvoir y répondre sur le champ. Pour cela notamment, connaître son dossier sur le bout des doigts (cf. Fiche "Engager l'équipe de site sur des valeurs et un comportement" p 98).	Interv ^{ts} acteurs	Tout au long du projet
Eventuellement apporter des éléments de réponse sur certains aspects de la question posée qui ne sont pas traités dans les études (cf. § 7.1 p 68).	Resp. & Interv ^{ts} acteurs	Tout au long du projet

Formes et modalités	Qui	Niv- eau	Exemples de pratiques	
			Cas	Précisions Fréquence, destinataires/participants,...
Rencontres impromptues sur zone	MO	1 ^{er}	<i>Dévers^t phytos, Kodak Sevrans</i>	Présence fréquente. Café, commerçants, discussions impromptues dans la rue.
Entretiens au téléphone	Tous	1 ^{er}	<i>Dévers^t phytos, Kodak Sevrans, Vincennes, fonderie de plomb, ...</i>	Prévoir de la disponibilité et donner un numéro de téléphone direct (ex. US EPA et ATSDR : cf. état de l'art, § 4.9.6 et 4.9.8.1) ; cf. Exemple 29 p 102, Exemple 26 p 101.
Téléphone vert	PP	2 ^{ème}	<i>Vincennes</i>	Ecoute et réponses aux questions des habitants. Personnel Info Sida, <u>formé</u> et suivi par DDASS.
	MO	2 ^{ème}	<i>Vincennes</i> <i>Kodak Sevrans, Dévers^t phytos</i>	Recueil de témoignages pour l'enquête historique. Impact symbolique important (cf. Exemple 92 ci-après).
N° de tel. pour tous	Pop ^o	1 ^{er}	<i>Vincennes</i>	Pour témoignages/questions des riverains (Exemple 32 p 104). Se former à faire face à des situations de détresse.
Brochures, CD ROM,	PP	2 ^{ème}	<i>Vincennes</i>	Brochure d'information en deux pages sur les études en cours et leurs résultats, par DGS puis DDASS. Elle s'adresse à l'habitant, à la 2 ^e personne du pluriel : cf. Exemple 97 ci-après. Distribuée par la mairie dans les boîtes aux lettres, les centre postaux et les pharmacies.
	MO	1 ^{er}	<i>Dévers^t phytos</i> <i>Kodak Sevrans</i>	Dépliants, distribués et mis à disposition ; CD ROM évolutif, distribué en réunion. Lettres d'information double page : diffusion dans boîtes aux lettres, dizaine de milliers d'exemplaires : cf. Exemple 98 ci-après. Affiches sur panneaux à l'entrée du site et sur stands en réunion / manifestation.
Site Internet	PP	1 ^{er}	<i>Vincennes</i>	Mairie : Historique, conclusions de rapports du MO, certains avis du Comité d'expert, liens.
			<i>Vincennes</i>	Certains documents du Comité d'expert, sur site InVS.
			<i>Incendie phytos</i>	Mairie : Tous les rapports sur le site.
	MO ⁵²	2 ^{ème}	<i>Renault Boulogne</i>	Problématique et démarche de gestion des sites pollués et site de Boulogne-Billancourt (et de Pitesti, Roumanie) : Exemple 105 p 188.
Pop ^o	2 ^{ème}	<i>Vincennes, Néry-Saintines, ...</i>	Association de riverains : Présentation de la question, synthèses techniques, certains documents et commentaires, et courriers de l'association. Difficulté de tenir le site à jour.	
		<i>Balaruc-Les-Bains</i>	Association de riverains : Informations et document. Pas de site propre. Relais via un blog.	
Visites de site	MO	1 ^{er}	<i>Kodak Sevrans, Dévers^t phytos, ...</i>	Nombreuses visites, à brève échéance sur demande, individus et groupes (<i>Dévers^t phytos</i>) ou regroupée par public (<i>Kodak Sevrans</i>). Visites de stockage des terres à <i>Sevrans</i> (les gens peuvent voir qu'il n'y a pas de traitement sur le site).
"Chantier avec vue"	MO	2 ^{ème}	<i>Usine phytos</i>	Installation d'un "belvédère" avec vue sur le chantier, en accès libre : Exemple 92 ci-après.
			<i>Kodak Sevrans</i>	Remplacement du mur d'enceinte par un grillage, pour visibilité totale (« rien à cacher »).

Tableau 14 : Exemples illustrés de formes et modalités d'échanges avec la population pour "Etre proactif"

⁵² Placé en 2^{ème} niveau, car la mise à disposition des documents au public est une obligation légale des pouvoirs publics (mairie). On retrouve cette prééminence dans la pratique. Cela est moins évident pour un maître d'ouvrage public comme l'ADEME (site Internet sur son méga-site de Salsigne).

Contre-exemples :

- Vincennes, Saint-Cyr l'Ecole,... : Exemple 25 p 100, Exemple 70 p 153, Exemple 109 p 194.

Dans la crise autour de l'incinérateur de *Gilly-sur-Isère*, les associations n'étaient pas informées des mises en demeures et autres courriers de la DRIRE à l'exploitant de l'incinérateur, et croyaient donc que la DRIRE et la préfecture restaient inactives sur le dossier. (Source : Salomon, 2003)

A l'occasion d'un projet d'installation d'une usine manipulant du Nickel, un riverain et responsable d'association, laissé seul avec ses interrogations en l'absence de réponse de ses courriers à l'industriel et aux autorités (DRIRE, préfecture), imaginait les scénarios les plus improbables par lesquels le nickel pourrait atteindre ses enfants, en particulier via les aliments préparés dans les cuisines du centre scolaire situées à proximité de l'usine. (Source : BE)

Dans un cas de *pollution industrielle par des métaux lourds en zone urbaine*, une première réaction rapide et coordonnée avec les pouvoirs publics a permis d'apaiser les inquiétudes, sur la base d'analyses et de nettoyage des milieux potentiellement impactés, d'une communication efficace, et de mesures de plombémies rapidement menées par la DDASS (10 jours). Toutefois, un écho médiatique sur un site présentant des similitudes est survenu, et la DDASS ne communiquait pas d'information globale rassurante sur les plombémies, mais seulement des « *lettres individuelles laconiques* » aux familles, et menait en outre des "enquêtes individuelles" complémentaires dont les résultats tardaient. Les familles se sont alors regroupées et ont demandé auprès des autorités et notamment de la DDASS des explications, des assurances, et une analyse globale des résultats des plombémies. Cette analyse globale requérait l'intervention d'autorités sanitaires nationales, qui « *travaillaient à leur rythme* ». Il s'ensuivit de nombreuses semaines d'attente, sans information précise nouvelle, marquée par une montée des rumeurs, des inquiétudes, de la colère et de la défiance vis-à-vis des autorités sanitaires (mais qui rejaillit sur les autres gestionnaires du site), de la médiatisation. La crise sera surmontée grâce à la publication des résultats demandés, couplée à une réunion publique avec tous les intervenants soigneusement préparée pour répondre aux demandes. (Source : consultants du maître d'ouvrage)

Exemple 87 : *Un silence égale une inquiétude, une absence d'explication un fantasme*

A Saint-Cyr l'Ecole, « *la réponse apportée à la population a été tardive, (les premières plaintes remontent à novembre 2001 et l'investigation n'a débuté qu'en octobre 2002). Il y a eu plusieurs mois de rédaction* ». Cela a nourri des suspicions d'arrangements du rapport. (Source : ingénieur sanitaire de l'administration)

Exemple 88 : Manque de réactivité dans un cas de signalements de pathologies

Un représentant d'association à Gilly-sur-Isère : « *je constate que les silences continuent. Nos propositions de coopération comme nos plaintes, on n'y répond pas. (...) quand les positions sont irréductibles, notre seule porte de sortie c'est la Justice* » (Salomon, 2003 p 21). Cf. aussi Balaruc-les-Bains, Exemple 35 p 105.

Exemple 89 : L'action en justice comme réponse au manque de réactivité

Contre-exemple et exemples à suivre :

Lors de l'étude du transfert des polluants depuis un ancien site de régénération de solvants, « la mise en place des piézomètres a été refusée par plusieurs personnes de peur que leur terrain soit abîmé ».

(Source : bureau d'étude)

Dans le cadre de la reconversion de l'ancien site Kodak de Sevran, un puits privé (non utilisé) devait être mis hors service, à titre de précaution. Le propriétaire avait manifesté quelque inquiétude pour l'aspect esthétique de ce puits qui décorait son jardin. Le responsable de projet de Kodak a pu le rassurer sur la remise en état, et a effectivement veillé à la reconstitution d'un parement impeccable. Une dératisation demandée par la population a été effectuée (elle était aussi utile aux travaux). (Source : maître d'ouvrage)

La réduction des impacts d'une ancienne fonderie de plomb en zone périurbaine a inclus un décapage des sols de surface et leur remplacement par de la terre végétale saine sur certaines parcelles. Les habitants concernés manifestaient quelques préoccupations quant à la bonne remise en état des lieux. Des petits "extras" leur ont été offerts, tels que le gravillonnage d'allées de jardins. (Source : MO (ADEME))

Dans le premier cas, le contact préalable avec les riverains avait été limité (solicitation des lieux privés pour le diagnostic). Les deux suivants s'inscrivaient dans un contexte de contacts intenses (nombreuses visites sur site) ayant entre autres permis l'instauration d'une certaine relation de confiance. Des budgets étaient disponibles pour les actions rapportées ci-dessus.

Exemple 90 : Impact de travaux chez des particuliers, lien avec le dialogue avec les riverains

Exemples à suivre :

(autre Tableau 14 ci-avant)

- Gestion proactive face à un mouvement initial de défiance envers un industriel lors d'une reconversion de site : Exemple 1 p 33.

Les sites Internet et documents de l'ATSDR et de l'US EPA en relation avec un site *Superfund* mettent généralement à disposition les coordonnées courriel et même téléphoniques des personnes à contacter pour toutes questions/informations, et non seulement celles de l'agence comme généralement pratiqué en France. (cf. état de l'art, § 4.9.6 et 4.9.8.1)

Exemple 91 : Mise à disposition des coordonnées des agents publics sur des sites *Superfund*

Pour la dépollution d'un site où avaient été déversés des déchets de fabrication de produits phytosanitaires, le maître d'ouvrage avait mis en place un numéro vert qui aboutissait directement chez lui ou chez le responsable de l'entreprise de dépollution, le cas échéant à leur domicile. Lui ou le responsable de l'entreprise de dépollution se rendait disponible dans la semaine (au pire sous deux semaines) en cas de demande de visite de site, et se rendait systématiquement sur place en personne en cas d'interrogation.

Après la mise en place du téléphone vert, les demandes d'informations ou de discussions des populations diminuèrent fortement (y compris par cette voie), comme si l'existence de cette ligne était en soi un facteur rassurant. De manière similaire, le belvédère en libre accès avec vue sur le chantier fut finalement peu fréquenté. Ce qui n'était pas un signe d'échec, au contraire : il s'agissait d'afficher que l'on n'avait rien à cacher. Ce belvédère a certainement évité bien des ennuis liés à de la défiance.

En revanche, le numéro vert reçut des appels de personnes isolées désirant échanger de leur problèmes sans rapport avec le site ont été reçus, avec humanité mais sans compétence spécifique. Cela constituait pour le maître d'ouvrage une raison supplémentaire d'entretenir des contacts étroits avec des services de secours aux personnes (officier des pompiers, gendarmerie,...). (Sources : maître d'ouvrage et maître d'œuvre)

Exemple 92 : Démarche proactive et téléphone vert sur une dépollution

La première réunion publique de la *dépollution d'une ancienne usine de produits phytosanitaires* avait lieu le soir même de l'ouverture du chantier (installation des accès et de la base vie). En passant à proximité du site dans la journée, le maître d'ouvrage fut frappé par une odeur identique à celle du produit présumé présent sur le site. Il se rendit immédiatement sur place et se rendit compte que l'installation d'une voie d'accès en commencement avait mis au jour et étalé des terres fortement polluées et odorantes (à la localisation inattendue). L'entreprise de chantier continuait son travail comme si de rien n'était. Le maître d'ouvrage put faire arrêter les travaux et récupérer la terre étalée. A défaut, le site aurait été installé sur un ou deux hectares pollués en surface, durablement odorants et émetteurs de substances toxiques dans l'air.

Le soir même en réunion publique, le maître d'ouvrage signala l'incident. Il s'avéra qu'au moins une personne dans la salle avait remarqué l'odeur. N'en pas parler aurait largement discrédité le maître d'ouvrage pour toute la suite du chantier. Tout le monde a apprécié qu'on « *ne raconte pas des salades* ».

Pour le maître d'ouvrage, une telle opération de dépollution se mène en gestion de crise permanente, en équipe réactive et solidaire avec le maître d'œuvre, et en transparence totale et affichée. La présence sur le chantier est essentielle, en particulier à l'ouverture du chantier (avant même le début des opérations de dépollution), d'autant que l'encadrement du chantier n'est pas forcément parfaitement sensibilisé ou formé aux enjeux des polluants. Une des interventions impromptues sur le chantier a eu lieu à 3 h du matin. Les réunions publiques, au delà des invitations adressées aux parties prenantes identifiées, étaient ouvertes à tous, et les deux organisateurs considéraient qu'ils pouvaient avoir affaire dans la salle à des personnes très pointues (d'autant qu'un site chimique en activité majeur se trouvait à proximité). Les questions pouvaient être inattendues, comme celle posée sur le risque lié à la boue répandue sur les routes par les camions, à laquelle le maître d'ouvrage n'était pas préparé. Il s'agissait donc d'être totalement transparent et réactif. (Source : maître d'ouvrage)

Exemple 93 : Un chantier de dépollution : une gestion de crise continue, un échange permanent pour comprendre au bon moment

« Une CIC [Coordinatrice pour l'implication des populations] a assisté à un match de basket à un lycée local. En se présentant aux citoyens locaux, elle a établi la confiance et a prouvé qu'elle faisait un effort pour arriver à les connaître. Les personnes qu'elle a rencontrées ce jour étaient plus franches dans leurs entrevues, et plus tard sont devenues des avocats pour l'EPA » (USA EPA, 2005a).

Exemple 94 : Présence auprès des populations d'un des responsables de la gestion du site

A l'occasion des premières intervention de *réhabilitation du site Renault au Bas-Meudon*, des riverains ont exprimé des inquiétudes sur le risque d'effondrement de carrières au dessus desquelles sont installées des maisons. Ces inquiétudes ont été vite levées par une information sur les travaux prévus, qui étaient sans lien avec les carrières et leur stabilité.

Au cours de la *dépollution d'un site où avaient été déversés des déchets de fabrication de produits phytosanitaires*, des riverains se sont plaints à un moment d'odeurs nocturnes de produits phytosanitaires autour du site.

La dépollution s'exerçait sous tente en dépression et en désorption thermique sur place, précisément pour éviter toute émission toxique ou malodorante lors de l'excavation ou d'un transport, et ce nuit et jour dans des conditions constantes. Après contrôle, la source de ces émanations ne semblait pas liée au site. Le site se trouvait en zone d'agriculture, de vieux stocks de ces produits pouvaient subsister de-ci, de-là, qui pouvaient encombrer leurs propriétaires. Il suffit d'une phrase sibylline du maître d'œuvre en réunion publique, « *la nuit tous les chats sont gris* », pour que les plaintes cessassent..⁵³

Sur le même site, le travail sous tente, l'activité nocturne, et la manipulation de fûts enterrés, sans doute en lien avec le passé du site (enfouissement « sauvage » de ces fûts), avaient donné lieu à des rumeurs parmi la population : selon ces rumeurs, au lieu de dépolluer, on enterrait à nouveau des fûts de produits toxiques sur le site, en particulier les « fûts de dioxine » de Seveso qui étaient alors momentanément perdus de vue par les autorités en Europe. La réponse à cette suspicion a été la pédagogie (pourquoi la tente, pourquoi le travail nocturne) et la transparence et la réactivité (téléphone vert, visites à courte échéance,...).

(Sources : maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre)

Exemple 95 : "Opportunités" en lien avec une dépollution, idées fausses et démarche proactive

Autour de la *papeterie de Mennecey*, « *toutes les plaintes des riverains se sont traduites en terme de nuisances olfactives, puis la demande a clairement évolué vers des questionnements de risques pour la santé. (...) La première étude de 1999, qui présentait des résultats de niveaux de concentrations en polluants malodorants autour du site, a été très utile à l'industriel pour agir sur les sources les plus émettrices, mais n'a pas contribué à « rassurer » les populations* » : au contraire, elle mettait en évidence « *des produits sur lesquels nous disposons de très peu de données et donc facteurs d'angoisse pour [le profane]* ». Ces questionnements ont donné lieu à la réalisation d'une évaluation des risques sanitaires.

Avec l'expérience, il s'avère que le glissement de la question des odeurs vers le risques sanitaire est classique : « *la question qui est posée par la population, après ces mesures, reste : "quelle est la conséquence sur la santé ?"* ».

(Source : bureau d'étude)

Ce glissement a de fait aussi été observé lors de la *réhabilitation du site Renault à Boulogne-Billancourt*, et autour des décharges de *Montchanin* et de *Néry-Saintines*.

(Sources : MO, bureau d'étude, presse)

A l'occasion des études sur l'impact radiologique du site nucléaire de La Hague, le Groupe Radioécologie Nord-Cotentin (*GRNC*) a découvert la question des émissions chimiques du site. Certains participants ont alors soulevé la question du risque chimique associé. Cela a donné lieu à une nouvelle mission du groupe d'expertise pluraliste, qui se poursuit encore aujourd'hui.

(Source : expert)

Exemple 96 : Surgissements tardif d'enjeux, évolutions proactives de la question posée

⁵³ On peut rappeler également la pratique de dégazages de navires à l'occasion de marées noires.



PREFECTURE DU VAL DE MARNE

FRANKLIN info

N°7 Décembre 2003

Franklin info est une note d'information réalisée par la Préfecture du Val de Marne (DDASS), à destination des habitants du quartier situé autour de l'école Franklin Roosevelt. Il vous informe sur l'état des investigations et répond à vos questions. Franklin info est diffusé avec l'aide de la mairie de Vincennes.

Point d'actualité :
En juin 2003, l'étude détaillée des risques dite "EDR", réalisée dans le quartier Sud de Vincennes à la demande de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne par l'entreprise Kodak a été examinée par le Comité Scientifique, présidé par l'Institut de Veille Sanitaire. Les compléments apportés ont permis au Comité Scientifique de se prononcer de manière définitive le 10 octobre dernier. Cet avis a été présenté au Comité de suivi, présidé par Monsieur le Sous-préfet de Nogent-sur-Marne, le 10 novembre 2003. Les conclusions portant sur deux points :

- l'évaluation quantitative des risques montre que l'exposition des habitants du quartier n'est actuellement pas de nature à provoquer des effets pour la santé qui justifiaient des mesures sanitaires ;
- une surveillance de la qualité des milieux (air, eau, gaz du sol) est recommandée afin de s'assurer de la représentativité spatiale des prélèvements déjà réalisés et de surveiller un éventuel risque de diffusion de polluants au cours du temps. Cette surveillance devrait apporter des réponses aux réserves méthodologiques émises par le Comité Scientifique.

Que conclut l'enquête épidémiologique menée en mai 2002 ?
L'accès de cas de cancers est confirmé sur la période de 1995-1999 chez les enfants de moins de 5 ans. L'hypothèse d'un regroupement saisonnier est la plus probable. Les résultats de cette enquête sont à confronter aux résultats de l'enquête environnementale et aux données issues de la surveillance épidémiologique.

Les réponses à vos questions :

Comment tout cela a-t-il commencé ?
En septembre 1999, plusieurs cas de cancers chez des enfants fréquentant l'école maternelle Franklin-Roosevelt de Vincennes sont signalés aux autorités sanitaires. On parle de cluster. Il s'agit en fait de trois cas de cancers. En 2001, un nouveau cas de cancer sera signalé. Le lien avec un facteur environnemental est évoqué. En effet, le quartier a été pendant près d'un siècle le site des industries Pathé-Kodak et se trouve à proximité de l'ancien Incinérateur de l'hôpital Begin.

Cluster est un mot d'origine anglaise qui désigne ici le regroupement dans le temps et l'espace des cas de cancers pédiatriques.

Qu'est ce qui a été fait ?
Une première étude a été effectuée sur le site de l'école Franklin-Roosevelt en 1999-2000. Elle montre que l'exposition des enfants est similaire à celle d'enfants fréquentant une école implantée en milieu urbain.
En 2001, le survenu du nouveau cas amène à s'intéresser au quartier dans son ensemble. Plus d'une trentaine d'études vont être menées, dont une étude épidémiologique et une étude détaillée des risques.

Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données concernant des cas de maladies comme les cancers ou les maladies congénitales dans une population géographiquement définie, afin de surveiller l'évolution de ces maladies dans la population et d'identifier les connaissances scientifiques concernant leurs causes.

Peut-on faire un lien entre les cas de cancers et l'activité de l'ancienne usine Kodak ?
Non : en l'état actuel des connaissances scientifiques et suite aux études menées sur le site, aucun lien ne peut être fait entre les cas de cancers pédiatriques et l'activité de l'ancienne usine.

Une EDR (Etude Détaillée des Risques) est une étude permettant d'évaluer quantitativement les risques sanitaires dus à la pollution d'un site.

Y a-t-il un risque à habiter le quartier Sud de Vincennes à l'heure actuelle ? pour l'avenir ?
Non : le Comité Scientifique, dans son avis en date du 10 octobre 2003 sur l'évaluation quantitative des risques sanitaires au droit du quartier sud de Vincennes, indique qu'actuellement, au vu des résultats de l'étude, la surexposition des habitants de ce quartier est faible par rapport à une exposition urbaine habituelle et qu'elle n'est pas de nature à engendrer des risques qui justifiaient d'une action de santé publique corrective.
Pour l'avenir, compte tenu notamment de la pollution retrouvée dans les eaux souterraines (notamment la présence de chlorure de vinyle), un programme de surveillance environnementale du site sans mise en œuvre très prochainement afin de s'assurer que la situation n'évolue pas défavorablement.

Sites pollués :
Les sols pollués sont la conséquence de notre passé industriel. Ce n'est pas tant la présence de polluants dans le sol qui pose problème mais le fait qu'ils puissent être mobilisés et atteindre une cible (homme, eaux souterraines, écosystèmes...). L'impact d'un site pollué, lorsqu'il existe, concerne les eaux souterraines dans la quasi-totalité des cas.
Le Ministère de l'Ecologie recense actuellement en France 3 500 sites pollués actifs (c'est à dire appelant une action pour connaître les risques qu'ils peuvent représenter, les maîtriser et, si besoin, les surveiller.)

Quelles suites seront données à l'étude Détaillée des Risques ?
Après l'étude détaillée des risques (EDR) qui a montré l'absence de risque sanitaire à vivre actuellement dans le quartier, il a été décidé de mettre en place un programme de surveillance environnementale du site. L'objectif est de s'assurer que des risques sanitaires n'apparaîtront pas dans les années à venir. L'EDR pourra être mise à jour en fonction des résultats obtenus.

Qu'est-ce qu'un programme de surveillance environnementale ?
Un programme de surveillance est établi, comme son nom l'indique, afin de surveiller un site, de mieux le connaître et de guetter d'éventuelles modifications de la composition des milieux (air, eau, sol) dans l'espace et dans le temps. Ici, la surveillance repose sur des campagnes d'analyses réalisées plusieurs fois par an dans l'air ambiant, dans les gaz du sol et dans les eaux souterraines.
Ce programme va être prescrit dans le cadre d'un arrêté préfectoral par Monsieur le Préfet du Val-de-Marne.

Comment serons-nous informés des résultats ?
Les résultats de ces analyses seront transmis aux services de l'Etat compétents qui en assureront la diffusion par voie de presse, d'affichage ou par le biais d'un nouveau Franklin info. Les modalités de la surveillance sont adaptées au fur et à mesure.

Les établissements scolaires et les crèches ne devraient-ils pas être fermés ?
Non : les résultats scientifiques des études et leur interprétation sanitaire ne justifient pas que de telles mesures soient prises.

L'école maternelle Franklin Roosevelt va-t-elle rouvrir sur son site initial ?
Oui : Monsieur le Maire de Vincennes a pris la décision de rouvrir l'école afin que les enfants retrouvent la jouissance du site initial qui est beaucoup mieux adapté pour leur scolarité. Il convient de rappeler que l'école maternelle Franklin Roosevelt a été fermée d'une part pour soustraire les enfants à une pression médiatique qui aurait pu nuire à leur cursus scolaire et d'autre part afin de faciliter les études environnementales à mener sur le site. Cette école n'aurait pas été fermée pour des raisons sanitaires.
Une campagne d'analyse sur la qualité de l'air ambiant, entrant dans le cadre du programme de surveillance, sera réalisée avant la réouverture de l'école maternelle.

Vous pouvez nous poser vos questions à l'adresse mail suivante : dd94-sante-envirovncennes@securite.gouv.fr

Exemple 97 : Brochure d'information de la DDASS sur les études en cours à Vincennes

L'étude sur les puits de jardin

Recensement et prélèvement des puits particuliers autour de l'ancien site Kodak de Sevrans.

Le numéro vert mis à la disposition des riverains par Kodak a permis le recensement de 12 puits particuliers autour de l'ancien site de Sevrans. Lors de la réunion publique du 8 octobre dernier, Kodak s'est engagé à mener une campagne de pré-

lèvements et d'analyse de l'eau de ces puits. Les résultats de cette première étude devraient être connus en janvier 2002.

Afin de compléter cette étude, un recensement de l'ensemble des puits particuliers

dans un rayon d'1 Km autour de l'ancien site Kodak sera lancé mi-décembre 2001 ; certains puits supplémentaires seront alors échantillonnés et analysés. Les résultats complets de cette étude sont attendus pour mars 2002.

Les opérations de dératization

Fidèle à ses engagements pris lors de la réunion publique du 8 octobre dernier, Kodak a commencé les opérations de dératization. Un premier traite-

ment a été effectué le 5 décembre 2001 et sera renouvelé à cinq reprises (le 19 décembre, les 2, 16 et 30 janvier et le 12 février 2002). La municipalité

de Sevrans procédera également à une opération de dératization en parallèle sur des réseaux d'égouts municipaux dans le quartier.

La prochaine étape : l'évaluation détaillée des risques

Sur la base des conclusions des investigations environnementales complémentaires, et conformément à la méthodologie prescrite par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, une éva-

luation détaillée des risques menée par la société URS commencera en février 2002. Les objectifs de cette étude qui devrait s'achever fin avril 2002 seront d'évaluer les risques potentiels pour la santé liés

aux impacts détectés et de définir les actions de réhabilitation à mettre en place sur la base des aménagements futurs du site.

Les études : où en sommes nous ?

Les études préliminaires

Ainsi que nous l'avions mentionné dans la précédente lettre, plusieurs études ont été menées en 2000 et 2001, comprenant en particulier des investigations

"sol et eau" effectuées par la société Gester et dont le rapport a été remis à la préfecture de Seine Saint-Denis et la mairie de Sevrans en juillet

2001. Dans un souci d'approfondissement des données acquises, ces études viennent d'être complétées par des investigations additionnelles.

Les investigations environnementales complémentaires

Ces études menées par la société URS se sont déroulées sur le site entre août et octobre 2001. Leur objectif était de mieux caractériser l'état environnemental du sous-sol et des eaux souterraines. La réalisation de 107 tranchées, de 10 sondages de sol et l'installation de 4 puits profonds de contrôle des eaux souterraines ont permis le prélèvement et l'analyse de 119 échantillons de sol et 26 échantillons d'eau. Une très large gamme de composés a été ainsi recherchée et analysée.

Le rapport d'étude complet a été transmis à la préfecture de Seine Saint-Denis, au Service Technique d'Inspection des Installations Classées (STIC) ainsi qu'à l'Agence de l'Eau Seine Normandie le 28 novembre 2001.

Les investigations sur les sols

Les résultats confirment un impact vertical au niveau des sols dû à la présence de composés organiques dans la partie nord ouest du site, sur la zone

appelée "PCS" anciennement utilisée pour les activités de synthèse et le stockage de solvants. En revanche, sur les autres zones du site, et notamment sur la partie est, les impacts détectés sont très peu nombreux, de faible profondeur et très localisés.

Les investigations sur les eaux souterraines

Ces investigations ont été menées sur trois types de nappes phréatiques :

la nappe superficielle, située entre 0 et 3/6 m de profondeur,

l'aquifère du Calcaire de Saint-Ouen, nappe intermédiaire située entre 3/6 et 16/18 m de profondeur,

l'aquifère des Sables de Beauchamp, nappe intermédiaire située entre 16/18 m et 28/30 m de profondeur.

Elles ont confirmé la présence d'un impact par des composés organiques sur les eaux

souterraines dans la nappe superficielle et l'aquifère du Calcaire de Saint-Ouen. Les impacts sont essentiellement concentrés sur la zone PCS.

Aucune anomalie n'a été décelée dans les puits profonds de contrôle de l'aquifère des Sables de Beauchamp, aux endroits jugés les plus impactés du site. Ceci indique une absence de transfert de l'aquifère du Calcaire de Saint-Ouen vers l'aquifère des Sables de Beauchamp.

Nous pouvons ainsi confirmer que les nappes à partir desquelles est prélevée l'eau potable (situées à partir de 80 m de profondeur) ne présentent aucune anomalie environnementale.



Exemple 98 : Lettre d'information du maître d'ouvrage sur les études en cours à Sevrans (extrait)

Des riverains (et majoritairement employés) d'une usine à *Pont-de-Claix* ont manifesté un refus indigné de la proposition de cacher l'usine à leur vue au moyen d'un rideau d'arbres. (Source : bureau d'étude)

La Société d'Economie Mixte (SEM) en charge de la reconversion des *anciens terrains Renault de Boulogne-Billancourt*, dans ses panneaux d'information établis en accord avec Renault, affiche, son engagement à « *conserver des témoins de l'aventure industrielle, humaine et architecturale, du site* », sous formes de plusieurs bâtiments et structures emblématiques. (Source : affiche en entrée de site)

Inversement, l'ADEME rapporte sur une *ancienne fonderie de plomb en zone périurbaine* : « *les cheminées de l'usine qui n'étaient plus source de risque pour la population après l'arrêt de la production restent malgré tout, un symbole très fort. En l'absence d'une pollution visible (sol pollué au plomb...), elles représentent l'émetteur de la pollution et centralisent la rancœur, le traumatisme pour certains ! Même si aucune raison liée à une notion de risque sanitaire n'est en mesure de justifier un démantèlement de ces équipements, le démontage des cheminées permet dans l'esprit des gens de faire disparaître ce qui les a « empoisonnés » pendant des années. C'est un sujet très sensible qu'il ne faut pas sous-estimer* ». A la fin de la dépollution, pour les riverains, la dépollution n'étaient pas finie puisque la cheminée était encore là. (Source : maître d'ouvrage (ADEME))

Exemple 99 : Intégration ou non du sentiment d'attachement ou de rejet des riverains vis-à-vis de sites industriels à l'origine de pollutions des sols

Pour en savoir plus :

- Grille de questionnement dans le cadre de sollicitations à un niveau local (Dor *et al.*, 2008) : support pour un suivi pas à pas depuis la sollicitation jusqu'à la clôture (éventuelle) du dossier.